

*Impôt sur le revenu*

**L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings):** Monsieur l'Orateur, je voudrais rappeler ce soir que le Canada doit transformer davantage de ses matières premières, et a besoin pour cela de mesures fiscales d'encouragement.

Il y a bien trop longtemps que nous exportons une trop grande proportion de nos matières premières pour les faire transformer dans d'autres pays, qui en retirent toutes sortes d'avantages, que ce soit du point de vue des emplois, des impôts ou des bénéfices.

Nous avons ici au Canada la main-d'œuvre qualifiée, les compétences administratives, l'énergie à bon marché et les très bons moyens de transports nécessaires à la transformation de nos matières premières et il est temps que nous commençons à nous y mettre pour de bon. Mais que devons-nous et que pouvons-nous faire?

Il y a de cela trente ans, le gouvernement de l'Ontario a adopté un plan de développement qui est, pour une bonne part, à l'origine de la prodigieuse expansion que l'industrie des pâtes et papier a connue dans cette province au cours des années qui ont suivi. Le gouvernement exigeait des sociétés qu'elles transforment dans la province une part beaucoup plus grande du bois qu'elles coupaient dans la région et qu'elles faisaient jusque là transformer presque entièrement aux États-Unis.

Puisque cette formule a donné de si bons résultats dans le cas des pâtes et papier en Ontario, il n'y a pas de raison qu'il n'en soit pas de même dans d'autres secteurs primaires, dans tout le pays. On devrait appliquer cette règle à toutes les matières premières que nous exportons à l'étranger et cela devrait être possible car les autres pays ont grand besoin de nos matières premières pour alimenter leurs industries secondaires.

Il est évident qu'une certaine proportion des matières premières que nous produisons doit être exportée à l'état naturel, mais cette proportion ne doit pas être aussi élevée qu'à l'heure actuelle. Le ministère de l'Industrie et du Commerce devrait entreprendre une étude poussée de nos industries de base pour déterminer quelle proportion de nos matières premières devrait être transformée au Canada.

Ayant décidé quelle proportion de nos diverses matières premières devrait être transformée au Canada, nous devrions offrir un stimulant suffisamment attrayant pour convaincre ceux qui exportent normalement nos matières premières qu'il serait avantageux de construire des usines au Canada pour y effectuer cette transformation supplémentaire.

Il est pénible de constater que les subventions maintenant versées par le ministère de l'Expansion économique régionale, bien qu'elles soient utiles, ne se sont pas révélées suffisamment attrayantes pour attirer dans nos régions à croissance limitée de nouvelles industries qui auraient pu réduire le taux dangereusement élevé de chômage qui sévit dans ces régions depuis de nombreuses années.

En plus des subventions pour l'expansion économique régionale offertes aux régions à croissance limitée, nous devons également offrir un autre stimulant sous la forme d'un dégrèvement d'impôt progressif qui permettra à une nouvelle usine transformant des matières premières dans une région à croissance limitée d'être libérée de l'impôt fédéral durant la première année complète d'exploitation rentable et qui augmentera progressivement sa charge fiscale jusqu'à la quinzième année alors qu'elle acquittera la totalité de l'impôt. Mes

[M. Philbrook.]

entretiens avec des hommes d'affaires importants d'un bout à l'autre du Canada m'ont convaincu que ce stimulant ajouté aux subventions actuelles du ministère de l'Expansion économique régionale pour les régions à croissance limitée serait suffisamment attrayant pour atteindre l'objectif que nous devons viser.

Cet encouragement, que je viens d'exposer dans ses grandes lignes, rapportera dans les années à venir bien des fois ce qu'il aura coûté, des façon suivantes: il réduira le coût bien trop élevé des prestations d'assurance-chômage en stimulant l'économie et en permettant à un plus grand nombre de Canadiens de travailler; les recettes fiscales en seront accrues parce que plus a) de Canadiens travailleront et paieront des impôts, b) on vendra plus de produits, ce qui gonflera le produit de la taxe de vente, et c) le volume accru des affaires réduira le prix de revient des produits et augmentera les bénéfices imposables.

Je résume: il est plus que grand temps de cesser d'expédier une aussi forte proportion de nos matières premières à l'étranger où elles assurent des emplois à d'autres peuples. Nous devons en transformer une plus forte proportion ici même pour le plus grand bien de la production et de l'emploi au Canada.

**Des voix:** Bravo!

**L'hon. A. C. Abbott (ministre d'État (petite entreprise)):** Monsieur l'Orateur, j'espère que le député de Grenville-Carleton aura l'occasion de prendre la parole, car nous sommes on ne peut plus désireux d'entendre ses observations.

Je tiens à offrir moi aussi mes félicitations au ministre des Finances (M. Chrétien) pour son excellente contribution de l'autre soir et pour la compétence, la franchise et le talent avec lesquels il accomplit sa tâche en ces temps difficiles.

**Une voix:** Pourquoi souriez-vous?

**M. Abbott:** Si je souris, c'est que je dis la vérité et que beaucoup d'autres Canadiens sourient avec moi, sachant pertinemment que le ministre des Finances a le courage et le talent qu'il faut pour prendre des décisions.

Nous vivons des temps difficiles et nous sommes aux prises avec de sérieux problèmes. Ces problèmes ne sont pas exclusifs au Canada: ils se posent également dans bien d'autres pays, y compris notre puissant voisin du Sud.

L'autre jour, j'ai été étonné d'apprendre que la société Bethlehem Steel accusait une perte de 450 millions de dollars au cours des neuf premiers mois, soit la perte la plus considérable jamais enregistrée par une seule société dans toute l'histoire des États-Unis. Elle est plus grande même que celle qu'accusait la société Pennsylvania Railroad lorsqu'elle a fait faillite. Il est donc indubitable que les grandes sociétés doivent faire face à de très sérieux problèmes tant au Canada qu'aux États-Unis. Les licenciements qui ont eu lieu récemment dans le secteur minier et dans d'autres industries du Canada en ont fait ressortir la gravité, et nous nous en alarmons.

● (2052)

J'ai été frappé—et c'est pourquoi je voulais souligner le problème des mines car de nombreux députés ont eu la même réaction—par l'énorme publicité et le sentiment d'inquiétude extraordinaire et bien justifiée de tous ceux qui ont été touchés de près ou de loin par les licenciements à l'International Nickel Company. Si je soulève cette question, c'est qu'il me semble y avoir là un contraste étonnant avec le genre de réaction que l'on a en général vis-à-vis des problèmes des petites entreprises.